

## DECLENCHEMENT

En cas de crise par la

PREFECTURE DE L'ESSONNE  
pour :

- ✓ les plans SATER (chute d'aéronefs)
- ✓ les plans ORSEC
- ✓ les plans d'urgence
- ✓ les missions spécifiques

**Voulez-vous nous rejoindre ?**  
contact@vdpc91.org

☞ VDPC 91  
Tél : 01 69 91 95 71

☞ Site Internet :  
<http://vdpc91.org>

☞ Correspondance :  
VDPC 91

SIDPC – PREFECTURE DE L'ESSONNE  
Boulevard de France  
91160 EVRY

Accompagnement pour :

*Les Missions d'assistance  
aux différents organismes  
impliqués dans les opérations de secours*

**SERVIR ET ASSISTER**

## VDPC 91

**Volontaires  
de Défense et de Protection  
Civiles  
de l'Essonne**

Siège social :

SIDPC  
Préfecture de l'Essonne

VDPC 91  
l'association  
des  
volontaires bénévoles  
habilités par la  
Préfecture  
et déclarée dans l'Essonne  
depuis l'an 2000

Elle regroupe les volontaires appartenant  
au corps de défense civile animés du  
désir de servir et d'assister les  
responsables des organismes mis en place  
lors des crises mettant en cause la  
sécurité des populations.

Association déclarée à la Préfecture de l'Essonne

ESSONNE



**VDPC 91**



**UNE ASSOCIATION DE BENEVOLES**

**VOLONTAIRES  
DE DEFENSE ET DE PROTECTION  
CIVILES  
DE L'ESSONNE**

**PARTENAIRE DES POUVOIRS PUBLICS**

## INTERVENTION EN CAS DE

★ Inondations

★ Catastrophes



routières



ferroviaires



aériennes



Fluviales

★ Défaillances du réseau



EDF



Télécom

★ Réseaux humanitaires

⚡ PROTECTION CIVILE ⚡

## COMMENT ?

Par la mise en place sur décision  
de la Préfecture de l'Essonne  
de personnels habilités  
dans les zones sinistrées  
et dans les Mairies



## AVEC QUI ?

Avec les  
VDPC91

Volontaires  
de Défense et de Protection  
Civiles  
de l'Essonne

⚡ VDPC 91 ⚡

## POURQUOI ?

RENFORCER

COMPLETER

les dispositifs de gestion de crise  
mis en place par les autorités  
et/ou la Préfecture  
en

☛ Mettant à disposition  
une association de volontaires

☛ Renforçant le COD  
(Centre Opérationnel Départemental)  
et les PCO  
(Poste de Commandement Opérationnel)  
selon les besoins

☛ Accompagnant les  
acteurs bénévoles ou les  
équipes locales

☛ Etablissant un contact  
entre les élus locaux  
et la Préfecture

⚡ DEFENSE CIVILE ⚡